



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 29 novembre 2018

Communiqué de presse

## **La France doit se saisir de la prochaine PAC pour mieux reconnaître les surfaces pastorales**

Les paysannes et paysans qui exercent sur les surfaces pastorales, en perpétuant un mode d'élevage à la fois traditionnel mais aussi renouvelé, sont l'avenir d'une agriculture en phase avec son temps : élevage en plein air, production d'une alimentation de qualité, maintien d'une activité dans des zones rurales qui seraient abandonnées, rôle environnemental fondamental dans des espaces parfois classés Natura 2000. Pourtant, ces surfaces, du fait de leur hétérogénéité, ne sont pas reconnues à leur juste valeur par la politique agricole commune. Sur la base des règles actuelles de la PAC, l'évaluation de l'éligibilité de ces surfaces et la manière de les contrôler est rendue difficile et très subjective.

La Confédération paysanne, en pointe sur ce sujet, avait demandé à la France de se saisir du règlement Omnibus pour permettre leur meilleure prise en compte dans la PAC. Le Ministère de l'agriculture n'a pas saisi toutes les opportunités qu'offrait ce règlement. Les règles d'admissibilité des surfaces sont de plus en plus sévères et les contrôles exigeants voire excluant.

Il y a plus de six mois, la Confédération paysanne a demandé au Ministère la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet. Cette demande étant restée lettre morte, nous avons pris les devants et organisé, hier, à Montpellier une journée de travail réunissant plus d'une trentaine d'acteurs : paysans, paysannes et techniciens pastoraux issus de toutes les régions concernées. L'objectif : être force de propositions pour obtenir une meilleure reconnaissance des surfaces pastorales. La PAC post 2020 doit être une occasion pour y parvenir !

### **Contacts :**

- Laurent Pinatel, porte-parole : 06 80 58 97 22
- Thierry Jacquot, secrétaire national : 06 14 91 07 34
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78